



VISCLOR® 500 L



L'efficacité du chlorothalonil à l'état pur



UNE EFFICACITÉ RENFORCÉE CONTRE LES MALADIES

VISCLOR® 500 L, ACTION MULTI-SITES ET STRATÉGIE ANTI-RÉSISTANCE

Le chlorothalonil possède un mécanisme d'action multi-sites agissant à différents stades au niveau du cytoplasme et des mitochondries. Après plus de 30 ans d'utilisation au niveau mondial, aucun cas de manifestation de résistance à la matière active sur les nombreuses espèces de pathogènes contrôlées par le chlorothalonil n'a été mentionné.

A l'opposé, de nouvelles familles de matières actives performantes mais à action unisite ont pu voir se développer des résistances. Dans ce cadre l'utilisation simultanée ou alternée du chlorothalonil avec un fongicide à action uni-site constitue la base de toute stratégie qui vise à limiter l'apparition des résistances.

VISCLOR® 500 L, UNE QUALITÉ DE FORMULATION EXCEPTIONNELLE

Le chlorothalonil de VISCLOR 500 L® exprime toute son efficacité au travers d'une formulation d'une extrême pureté, fabriquée à partir d'un produit technique de très grande qualité, dotant VISCLOR 500 L® d'un pouvoir fongicide exceptionnellement renforcé.

VISCLOR® 500 L, DE MULTIPLES ATOUTS

La formulation originale de VISCLOR 500 L® lui confère :

- **une excellente tenue** en suspension,
- **une plus large couverture** des parties traitées,
- **une plus grande résistance** au lessivage et à la chaleur
- **une action fongicide** de plus longue durée.

VISCLOR® 500 L, ANTI-SEPTORIOSES PAR EXCELLENCE

Présentes à l'état endémique dans toutes les régions de France, les septorioses représentent un risque grave pour le blé.

Seul	2 L/ha	2 L/ha
Le plus souvent en mélange*	+ partenaire fongicide	

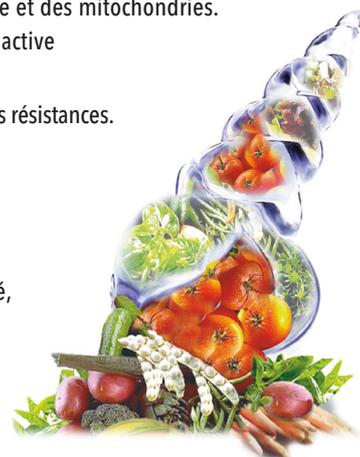
*Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de Bonnes Pratiques officiels. Consulter le site <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/wiphy/>. Pour éviter tout risque pour l'homme ou l'environnement avant toute utilisation, lire l'étiquette produit et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.



T1 stade 6/7 (1^{er} noeud)



T2 stade 10-1 (début épiaison)



La protection est dans notre nature



www.desangosse.fr

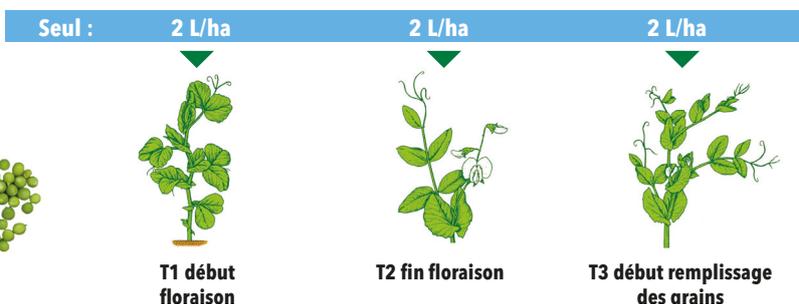
PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



VISCLOR® 500 L

VISCLOR® 500 L, UNE RÉFÉRENCE CONTRE L'ANTHRACNOSE ET LE BOTRYTIS DU POIS

Parmi les principales maladies en végétation, l'anthracnose et le botrytis sont celles qui occasionnent les pertes les plus importantes sur les cultures de pois protéagineux ou de conserve.



Respecter une cadence de 15 jours entre chaque traitement

VISCLOR® 500 L, HOMOLOGUÉ SUR DE NOMBREUSES CULTURES

VISCLOR® 500 L est homologué sur de nombreuses cultures : **asperge, concombre, cornichon, pomme de terre, tomate** (voir préconisations).

PRÉCONISATIONS ET MODE D'UTILISATION

Culture/cible	Dose/ha	DAR (jours)	ZNT	Conditions d'emploi
Asperge*Trait. Part. Aér.*Maladies des taches brunes	5 L	3	50 m	Au maximum, 1 application une fois tous les 3 ans.
Blé*Trait. Part. Aér.*Septoriose	2 L	-	5 m	2 applications max. Application au plus tard jusqu'au stade BBCH51.
Concombre*Trait. Part. Aér.*Maladies des taches brunes <i>Uniquement concombre sur <i>Mycosphaerella citrulina</i> et <i>Alternaria sp.</i> + cornichon sur anthracnose et cladosporiose</i>	2 L	7	20 m	3 applications max. Traitement autorisé sous serres uniquement à l'aide d'un automate.
Concombre*Trait. Part. Aér.*Mildiou <i>Uniquement concombre et cornichon</i>				
Pomme de terre*Trait. Part. Aér.*Mildiou	1,5 L	30	5 m	Au maximum, 1 application. Application à partir du stade BBCH40.
Tomate*Trait. Part. Aér.*Maladies des taches brunes <i>Uniquement tomate sur alternariose, cladosporiose, pied noir</i>	2 L	7	5 m	Nombre d'applications maximum : 3 sous serres et 1 en plein champ. Traitement autorisé sous serres uniquement à l'aide d'un automate.
Tomate*Trait. Part. Aér.*Mildiou				
Tomate*Trait. Part. Aér.*Pourriture grise et sclérotinioses <i>Uniquement tomate sur pourriture des fruits</i>				
Pois écosés (frais)*Trait. Part. Aér.*Maladies des taches brunes	2 L	-	20 m	Autorisé uniquement sur pois écosés frais. 1 application max. Les conditions d'utilisation de la préparation, compte tenu des Bonnes Pratiques agricoles proposées, permettent de respecter la limite maximale de résidus en recommandant 1 application avant le stade BBCH69.
Pois écosés (frais)*Trait. Part. Aér.*Pourriture grise et sclérotinioses				
Graines protéagineuses*Trait. Part. Aér.*Anthracnose	2 L	3	20 m	Autorisé uniquement sur pois protéagineux. 2 applications maximum.
Graines protéagineuses*Trait. Part. Aér.*Pourriture grise et sclérotinioses				



- Délai de rentrée : 48 heures
- Traiter préventivement, suivre les avertissements agricoles.
- Renouveler les traitements tous les 10 jours.
- **Conditionnement** : 4 x 5 L

VISCLOR®500L : AMM n° 9100482. Suspension concentrée (SC) contenant 500 g/L chlorothalonil. Classement : Danger, H332, H315, H317, H318, H351, H335, H410. ®Marque déposée par VISCHIM S.R.L. Pour les usages autorisés, doses, conditions, restriction d'emploi, se référer impérativement à l'étiquette et respecter strictement les préconisations. Edition JUILLET 2017.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

Fiche de sécurité disponible en consultant le site : www.desangosse.fr ou www.quickfds.com

DE SANGOSSE - Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont-du-Casse - Tél. 05 53 69 36 30 - www.desangosse.fr

Agrément n°AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel
S.A.S. au capital de 9 828 225 euros - 300 163 896 RCS Agen - n° TVA intracommunautaire FR 57 300 163 896